

AVEC L'AUGMENTATION DU COÛT DES ENERGIES, LA BAISSE DES MARGES SE POURSUIT METTANT EN PERIL L'EMPLOYABILITÉ ET LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS

Selon la dernière enquête menée du 3 au 6 février 2022 auprès de 1230 entrepreneurs individuels et dirigeants de TPE ([Lien vers l'enquête](#)), le SDI (Syndicat patronal des TPE et des indépendants) alerte sur la nécessaire répercussion de l'augmentation du coût des énergies sur les prestations vendues, au détriment de leur marge, de leur capacité à employer et bien entendu, des clients finaux.

Jusqu'à 15% d'augmentation des charges générales pour 79% des TPE...

L'impact de la hausse des énergies (carburant, électricité, gaz) est significatif pour les TPE: 77% des chefs d'entreprise interrogés confirment des conséquences négatives sur leur activité avec une augmentation des charges générales allant jusqu'à 15% pour 79% d'entre eux.

...au détriment de la marge et des consommateurs

Ces hausses tarifaires (jusqu'à 5% dans la majorité des cas) sont loin de compenser l'augmentation des charges.

L'environnement concurrentiel et la crainte de fixer des prix au-delà des capacités financières de la clientèle contraignent pour l'instant les TPE à une certaine retenue dans les augmentations à répercuter.

Pour autant, ceci soulève une inquiétude sur la possibilité de maintenir un niveau de marge suffisant garantissant leurs capacités de financement du quotidien et d'investissements à terme.

Des hausses tarifaires encore contraintes

Les TPE n'ont d'autre choix que de répercuter ces hausses de leurs coûts d'achat ou de production sur le consommateur final. Depuis le début de l'année 2022, 61% des responsables de TPE ont procédé à une révision à la hausse de leurs tarifs en majorité dans des proportions moyennes de 1 à 5%. Témoignage d'un adhérent : « *Nous avons augmenté en 2021 et malgré la hausse notable des matières premières (viande, poisson, légumes, abats ...), nous n'osons pas augmenter encore nos prix, de peur que les clients ne puissent suivre. Nous avons diminué la masse salariale donc devons en faire encore plus par nous-mêmes!* »

Tous les secteurs sont concernés, notamment le BTP et l'alimentaire

Tous les secteurs sont touchés, que ce soit directement (BTP) ou indirectement (commerces de proximité, commerces alimentaires, professions libérales).

Ainsi, 92% des professionnels du secteur CHR déplorent ces augmentations, au même titre que 76% des commerces alimentaires.

Marc Sanchez, secrétaire national conclut : « *alors que l'ensemble des candidat(e)s à l'élection présidentielle formulent des propositions d'augmentation du SMIC pouvant atteindre 40% charges comprises, l'augmentation des coûts à la charge des TPE, soit 98% des employeurs français, est un très mauvais signal et confirment une méconnaissance totale des réalités économiques du pays!* »